



EXTRAIT

des Registres des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 5 mars 2026

Le Conseil d'Administration s'est réuni dans le lieu accoutumé de ses séances en conformité avec la Loi du 5 décembre 1922, sous la présidence de :

M. Mohamed MAHALI

Administrateurs en exercice : 27

Présents : 18

M. MAHALI	M. CAVANNA	M. MARKOVIC	M. SMAILI
Mme BAGHDAD	M. DE GEA	Mme MARTINIANI	M. STOJANOV
M. BEN MIHOUB	M. GARCIN	Mme MATHERON	Mme VALVERDE
Mme BERNARDINI	M. GILLET	Mme PANAGOS	
Mme BOUCHKARA	Mme KADDOUR	M. RICHARD	

Absents/excusés ayant donné pouvoir : 4

Mme BASS	à	Mme BAGHDAD	M. RICHARD	à	M. STOJANOV
Mme PIN	à	M. MORENO	Mme RIQUELME	à	M. MAHALI

Absents/excusés : 5

Mme CHENET	M. DOYER	Mme SIDI DRIS
M. DE ARAUJO	Mme FORTIAS	

Nombre de votants (présents + représentés) : 22

DELIBERATION 26-14 Travaux de rénovation et isolation thermique par l'extérieur des façades du groupe « JULES MICHELET Bâtiment A » 184 Avenue Pierre Loti à TOULON Mise à jour du prix de revient et du plan de financement prévisionnels	<p>N° 26-14 – TRAVAUX DE RENOVATION ET ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR DES FACADES DU GROUPE « JULES MICHELET – BATIMENT A », 184 AVENUE PIERRE LOTI A TOULON – MISE A JOUR DU PRIX DE REVIENT ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNELS</p> <p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Monsieur le Président présente le rapport suivant :</p> <p>Par délibération n° 21-51 du 24/06/2021, le Conseil d'Administration s'est prononcé favorablement sur le projet définitif de la Convention d'Utilité Sociale n° II (CUS II) incluant, les travaux, le prix de revient, le plan de financement prévisionnel des travaux de rénovation et d'isolation thermique par l'extérieur des façades du groupe « Jules Michelet - Bâtiment A », comportant 43 logements.</p>
---	---

Compte tenu des éléments suivants :

- Attribution des marchés de maîtrise d'œuvre et des marchés de travaux
- Nécessité de réaliser des travaux complémentaires indispensables à la pérennité de l'ouvrage

Le prix de revient et le plan de financement prévisionnels se trouvent modifiés comme suit :

PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

	PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL CUS II juin 2021		PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL Décembre 2025	
	HT	TTC (TVA 10 %)	HT	TTC (TVA 10 %)
Travaux y compris Révision de Prix	603 340.00 €	672 600.00 €	877 392.00 €	965 179.00 €
Honoraires, Frais de Maîtrise d'Ouvrage	191 160.00 €	212 400.00 €	177 852.00 €	203 103.00 €
TOTAL	796 500.00 €	885 000.00 €	1 055 244.00 €	1 168 282.00 €
Sot au logement (43)	18 500.00 €	20 581.40 €	24 540.55 €	27 169.34 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (Valeur CUS II juin 2021)	PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (Décembre 2025)
Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations	531 000.00 €	632 047.00 €
Fonds Propres Toulon Habitat Méditerranée	324 000.00 € Soit 7535 € /lgt	536 235.00 € Soit 12 470 €/lgt
TOTAL	885 000.00 €	1 168 282.00 €

Dans ces conditions, il est demandé au Conseil d'Administration :

- D'approuver le nouveau prix de revient et plan de financement prévisionnels tels que détaillés ci-dessus,
- D'autoriser la Directrice Générale à poursuivre toutes les démarches administratives et financières visant à mener à bien ce projet.

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article R421-16 du Code de la construction et de l'habitation,
Vu la délibération n° 21-51 du Conseil d'Administration du 24/06/2021

Considérant que le quorum du Conseil d'Administration est atteint,

Après avoir délibéré, selon le vote suivant :

Votes favorables	22	Abstention	0	Votes contre	0
------------------	----	------------	---	--------------	---

Article 1

APPROUVE le nouveau prix de revient et plan de financement prévisionnels tels que détaillés ci-dessus,

Article 2

AUTORISE la Directrice Générale à poursuivre toutes les démarches administratives et financières visant à mener à bien ce projet.

5 Le Président du Conseil d'Administration,

Mohamed MAHALI

